

**UQAC**

Université du Québec  
à Chicoutimi

# Évaluation périodique des programmes

## RÉSUMÉ DU DOSSIER

**BACCALaurÉAT EN ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (7651-53-54-65-66)**

MODULE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET PROFESSIONNEL

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

## INTRODUCTION

L'évaluation périodique du programme de baccalauréat en enseignement secondaire (7651-53-54-65-66) permet de rendre compte de la qualité et de la pertinence du programme dans une perspective de développement. Selon les principes directeurs de la Politique d'évaluation des programmes de l'Université du Québec à Chicoutimi (CAD-8778), le processus d'évaluation périodique comprend trois étapes : 1) l'autoévaluation du programme et consultation des directions; 2) une expertise externe; 3) une évaluation par un comité interne. Par la suite, le doyen des études émet un avis sur le dossier d'évaluation et le dépose aux instances institutionnelles.

## 1 PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de baccalauréat en enseignement secondaire (BES) permet de former des futurs enseignants professionnels habilités à intervenir dans divers domaines d'apprentissage, notamment en français, en mathématique, en science et technologie, en univers social et en univers social et développement personnel. Il permet de développer les douze compétences professionnelles présentées dans le référentiel de compétences du MELS (MEQ, 2001). Ces compétences sont développées progressivement et graduellement évaluées dans les stages d'enseignement.

Le programme actuel de baccalauréat en enseignement secondaire (BES) a été élaboré en 1994 pour répondre à la réforme de la formation de l'enseignement secondaire. En 2001, tous les programmes de formation à l'enseignement au Québec ont été contraints de se conformer à un référentiel de douze compétences professionnelles.

Aucune évaluation institutionnelle de programme n'a été réalisée par l'UQAC depuis la migration du programme de BES en 1994, il a cependant été évalué à deux reprises par le ministère de l'Éducation (2006 et 2012). Cette évaluation périodique de programme est la première réalisée par l'UQAC et a permis d'identifier diverses problématiques dans le programme d'enseignement au secondaire. Les divers éléments de la problématique sont résumés dans ce document, mais deux problématiques plus globales sont ressorties :

- Le programme de l'UQAC n'atteint pas sa capacité d'accueil.
- Le programme comprenant cinq profils et la coordination des professeurs du Département des sciences de l'éducation (DSE), des départements disciplinaires, des chargés de cours, des PIPS ainsi que tout ce qui a trait à l'animation pédagogique, à l'amélioration continue et au développement des cinq profils représente un certain défi.

## 2 PROCESSUS D'ÉVALUATION

L'évaluation s'est déroulée selon la *Politique d'évaluation des programmes* de l'UQAC (CAD-8778 11 03 08). Le processus d'évaluation périodique du programme de baccalauréat a débuté avec la collecte de données effectuée entre le 12 avril 2011 et le 2 mars 2013 pour la production du rapport d'autoévaluation. Le Comité d'agrément des programmes de formation en enseignement a visité l'UQAC en février 2012. En tenant compte des recommandations de

l'organisme d'agrément, le comité d'autoévaluation a poursuivi son travail en collaboration avec le Décanat des études afin d'effectuer l'évaluation périodique du programme. Ainsi les directions de programmes concernées ainsi que les directions de département ont été consultées, trois experts sont venus visiter l'UQAC, finalement, le comité interne a vu le dossier complet et déposé son avis au décanat des études.

## Autoévaluation

Le comité d'autoévaluation (CAE) a été créé par le conseil de module du 30 janvier 2013 (résolution no 2013-2) et les personnes suivantes furent nommées :

- Sandra Coulombe, Directrice du module d'enseignement secondaire et professionnel
- Diane Gauthier, Professeure au programme (mathématique — science & techno.)
- Vincent Arnaud, Professeur (linguistique - Français)
- Cynthia Harvey, Professeure (littérature - Français)
- Cylvie Claveau, Professeure (histoire - Univers social)
- France Gagnon, PIPS – Superviseure (Univers social et développement personnel)
- Christiane Pilote, Chargée de cours (élèves avec besoins particuliers)
- Louis Dubé, Représentant du milieu scolaire - Commission scolaire des Rives du Saguenay – enseignant associé au secondaire (Univers social)
  
- Étienne Bouchard, Diplômé (profil français) – étudiant à la maîtrise
- Ugo Collard-Fortin, Diplômé (profil science et technologie) – étudiant au doctorat
- Laurie Boivin, Étudiante au programme évalué – profil mathématique
- Lauriane Blouin, Étudiante au programme évalué – profil univers social
- Roxanne Labrecque, Étudiante au programme évalué – profil français
- Marlène Bouchard, Coordinatrice – Département des sciences de l'éducation
- Andrée Castonguay, Coordinatrice à l'évaluation des programmes, Décanat des études

La première réunion du CAE s'est tenue le 8 mars 2013 et après 7 rencontres le rapport a finalement été adopté lors de la réunion du conseil de module le 19 novembre 2013 (résolution no 2013-2014-01). Une période de 8 mois a donc été requise pour la rédaction du rapport d'autoévaluation.

### 2.1.1 Collecte de données

Afin de pouvoir apprécier la satisfaction quant à la qualité et à la pertinence du programme, cinq tables rondes ont été tenues : le 12 avril 2012 (7 étudiants de 3<sup>e</sup> année); le 28 janvier 2013 (9 membres du corps enseignant), le 7 février 2013 (6 diplômés), le 25 février 2013 (13 professeurs disciplinaires) et une dernière le 2 mars 2013 (5 enseignants associés). Un questionnaire électronique a aussi été envoyé pour chaque groupe : 44 étudiants sur 75 ont complété le questionnaire (59%), 24/84 diplômés (29%), 7/9 membres du corps enseignant – psychopédagogie (77%), 84 sur 263 enseignants associés (32%) et 6 sur 11 superviseurs (54%) ont répondu. En plus des données longitudinales, des résultats obtenus lors des tables rondes et des réponses aux questionnaires, le CAE a analysé la structure, les activités, les ressources et la pertinence du programme. Au terme de cette étude, certains enjeux importants pour le développement du programme ont été identifiés.

## 2.1.2 *Recommandations du comité d'autoévaluation*

Le rapport d'autoévaluation a démontré que le programme de Baccalauréat en enseignement secondaire avait plusieurs forces telles que : 1) l'équilibre entre les cours de pédagogie et les cours disciplinaires; 2) le Service de formation pratique, les stages et le moment de leur réalisation dans le programme (1 par année); 3) la disponibilité des professeurs et des chargés de cours; 4) les services aux étudiants; 5) \_\_\_\_\_.

Cependant certains problèmes ont également été soulevés, notamment, en ce qui concerne : 1) la qualité de la langue orale et écrite; 2) les critères d'admission et le niveau des cours (accroître la rigueur); 3) manque d'arrimage entre les savoirs théoriques et pratiques : planification, différenciation pédagogique, gestion de classe, éthique-école-famille; 4) les technologies utilisées au secondaire; 5) l'évaluation des stages et le guide utilisé à cet effet..

Suite à ces constats et aux recommandations du CAPFE, le CAE est d'avis que des modifications seraient souhaitables. En tenant compte des points forts et des points faibles du programme, le CAE a formulé, entre-autre, les recommandations suivantes :

- Revoir les objectifs et les conditions d'admission du programme ainsi que le plan de formation, le cheminement proposé (l'ordonnancement des cours) et les descriptifs de cours.
- **CONTENU DU PROGRAMME** : Améliorer la formation par rapport aux différents aspects école-famille-communauté, éthique, enseignement aux adultes. Réfléchir à la création d'un examen de fin d'études certificatif et préparatoire au marché du travail. Réfléchir à l'ajout d'un cours au tronc commun consacré à l'intégration scolaire et en interventions spécifiques en adaptation scolaire au secondaire. Rehausser la qualité de la langue orale et écrite dans le cadre de la formation. Voir à ce que le personnel enseignant respecte le descriptif des cours offerts ainsi que les plans de cours qu'ils proposent. Élaborer une politique modulaire ou départementale pour mieux encadrer l'aspect des travaux d'équipe.
- **PFEQ** : S'assurer que les 4 premiers chapitres du PFEQ soient abordés dans le cadre des cours de didactique et s'assurer d'une concertation du personnel enseignant sur la compréhension de ces 4 chapitres. Veiller à ce que les étudiants puissent faire des liens entre la matière et le monde qui tourne autour afin qu'ils puissent faire de même dans leurs classes avec leurs élèves.
- **PLANIFICATION - ÉVALUATION** : Améliorer la formation et préparation des étudiants en planification de l'enseignement. Démystifier SEA – SAÉ – SÉ et faire plus de situations d'enseignement-apprentissage (SEA) et de situations d'apprentissage - évaluation (SAÉ) mises en pratique dans les cours de didactique et dans les stages. Formaliser une concertation entre les cours de didactique et le cours d'*Évaluation des apprentissages*, en fonction du PFEQ et de la progression des apprentissages disciplinaires. Privilégier une formule pédagogique intégrative plus axée sur la réalité du milieu. Exiger à l'intérieur du portfolio une SAÉ avec un cadre détaillé d'évaluation.
- **FORMATION DISCIPLINAIRE** :
  - Veiller à un meilleur arrimage des cours de chacun des profils au PFEQ tout en considérant, dans la mesure du possible, les éléments mentionnés dans la collecte de données : Mettre en place un système de communication entre les professeurs du profil, les professeurs et les formateurs en contexte de stage du DSE puis le réutiliser de façon récurrente pour discuter des différents aspects du programme.
  - Mettre en place une campagne commune de valorisation de l'acquisition d'une culture générale et disciplinaire, renforcer l'envie des étudiants de participer aux

cours disciplinaires, parfaire leur connaissance de la matière à enseigner, nourrir leur passion pour l'objet de leur enseignement et pas seulement pour la profession.

- Revoir les choix et l'ordonnancement des cours (ajout, retrait et modification) en fonction du PFEQ, de la progression des apprentissages, des stages insérés chaque année du programme, de la collecte de données et de la discussion de l'équipe disciplinaire.
- **COMMUNICATIONS ET ÉCHANGES** : Encourager le travail en équipes multidisciplinaires ainsi que les échanges entre les étudiants des différents profils et entre les professeurs et les chargés de cours des différents profils.
- **DIPLÔMÉS** :
  - Définir le profil de sortie du finissant au baccalauréat en enseignement secondaire.
  - Développer chez les étudiants la rigueur, le sens de l'effort, la coopération, le respect des autres, la discipline personnelle, l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, les qualités relationnelles, la débrouillardise, la pensée critique et une bonne gestion du stress.
  - Augmenter les exigences de réussite (s'assurer que le A+ reste exceptionnel et que chaque crédit corresponde au nombre d'heures de travail prescrit dans la politique institutionnelle).
- **STAGES** :
  - Revoir les critères d'accessibilité aux stages, s'assurer d'offrir des stages dans les milieux ruraux, à la formation des adultes et des « stages recherche ».
  - Réviser les contenus des stages et les guides de stage : donner la possibilité aux superviseurs d'utiliser le même matériel afin d'accroître la conformité dans leurs évaluations – refaire les documents suivants - énoncé des compétences, le guide de réflexion « action-réflexion », le guide du projet collectif pour monter une situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).
  - Favoriser la concertation entre les superviseurs de stage (établir les règles du stage, les rôles, les modalités et les critères d'évaluation) et s'assurer que les enseignants associés et les superviseurs qui encadrent nos étudiants aient suivi les formations (F1-F2-F3-F4 ou les S).
- **TECHNOLOGIES** : Améliorer et rehausser la formation technologique tout au long du programme (TBI, IPAD, technologies utilisées dans les écoles secondaires, etc.). Suivre l'évolution de la société et des pratiques dans les écoles. Réfléchir au type de programme que l'équipe veut mettre en place pour les prochaines années... (technologies, formation hybride, approche par problème, enseignement à distance, collaboration avec autres institutions, etc.).
- **PROMOTION DU PROGRAMME** : Mettre à jour le programme en fonction des résultats obtenus lors de l'évaluation et faire en sorte que tous les acteurs soient partie prenante pour la mise en application et pour la promotion du programme auprès des Cégeps de la région. Trouver des moyens compétitifs et originaux.
- **BIBLIOTHÈQUE** : Procéder à un développement de la collection dans les sujets ayant révélé des faiblesses lors de l'évaluation et considérer les besoins concrets des professeurs dans leurs projets de recherche respectifs. Conscientiser étudiants et professeurs aux ressources disponibles par le biais de rappels qui détaillent les nouveautés dans les disciplines ciblées.
- **DIDACTHÈQUE** : Faire connaître à tout le personnel attiré au Département des sciences de l'éducation l'existence de la didacthèque, les informer de la nécessité de mettre à jour les ressources matérielles nécessaires à l'accomplissement de leur tâche professionnelle et demander la collaboration des professeurs titulaires d'élaguer le matériel désuet dans leur discipline. Réaménagement de certains espaces et augmentation de la vitesse de traitement du matériel didactique par la bibliothèque afin de le rendre plus rapidement disponible à la didacthèque.

### 2.1.3 Avis des directions concernées (à compléter)

Le 6 décembre 2013, le rapport d'autoévaluation a été envoyé aux directions de programmes concernées. Les recommandations de madame Krause, alors directrice du module des sciences fondamentales souligne que comme il n'y a aucun programme de physique à l'UQAC, la étudiants inscrits au BES seraient les seuls à s'y inscrire, plusieurs laboratoires sont déjà inclus dans les cours de biologie et de chimie, ce qui est moins vrai pour la physique. Toutefois, l'augmentation du nombre d'étudiants dans les cours de chimie pourrait créer un manque d'espace dans les laboratoires. Suggestion : le projet de fin d'études pourrait se faire dans une discipline avec un professeur associé.

## 2.2 Expertise externe

Tel que stipulé dans la politique institutionnelle, les experts sont des professeurs de la même discipline œuvrant dans d'autres établissements universitaires. Le 11 décembre 2013, trois experts ont visité l'UQAC :

- Madame Annie Malo, Ph.D., professeure agrégée, Département de psychopédagogie et d'andragogie, Université de Montréal
- Madame Liliane Portelance, Ph.D., professeure titulaire et directrice des études de 2<sup>e</sup> cycle, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Trois Rivières
- Sandra Larouche, Directrice Pavillon Wilbrod-Dufour, Commission scolaire du Lac-Saint-Jean

Lors de leur visite, ils ont eu l'occasion de discuter avec les professeurs, les chargés de cours, la professionnelle du département, œuvrant au programme, des étudiants et diplômés du baccalauréat, un représentant du milieu, enseignant associé travaillant dans une école secondaire de la région et membre du comité d'autoévaluation ainsi que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAC. De plus, ils ont rencontré la direction du programme, visité les locaux utilisés pour l'enseignement de même que la bibliothèque Paul-Émile-Boulet ainsi que la didacthèque, la salle de classe utilisée pour l'enseignement des tics au département des sciences de l'éducation et le local utilisé pour les travaux pratiques. Enfin, les experts ont ensuite chacun produit un rapport et l'ont acheminé au Décanat des études en respectant l'échéance fixée au 22 janvier 2014.

### 2.2.1 Avis des experts externes

Les experts externes ont souligné *les forces suivantes* : 1) un programme dont les composantes sont équilibrées; 2) les stages étalés sur l'ensemble de la formation, en arrimage avec le milieu scolaire avec la possibilité d'être fait à l'étranger; 3) l'encadrement des étudiants; 4) les pertinences sociale, scientifique, institutionnelle et interuniversitaire.

*Les faiblesses suivantes* : 1) l'enseignement en mode frontale semble largement priorisé au détriment de d'autres approches didactiques et pédagogiques; 2) redondances dans les cours de pédagogie et exemples parfois plutôt en lien avec l'enseignement au primaire plutôt qu'au secondaire; 3) qualité de la communication écrite et orale; 4) un manque de communication, de concertation et de collaboration entre les différents intervenants du

programme; 5) capacité d'attraction et de rétention au programme en baisse; 6) l'intégration de la recherche à la formation universitaire de premier cycle ne semble pas profitée aux étudiants.

Globalement, *les recommandations* des experts sont très constructives. Selon eux, certains éléments devraient être pris en compte tels que : 1) identifier une marque distinctive et novatrice de la formation offerte; 2 ) évaluer et ajuster la répartition des cours annuellement, mieux faire ressortir les liens entre les cours, les thèmes de chaque année d'études et la logique d'organisation du programme, déterminer un type de progression, alternance entre les cours psychopédagogiques, didactiques et disciplinaires et s'assurer qu'il y ait des fils conducteurs dans un même trimestre et d'un trimestre à l'autre; 3) resserrer les liens entre les contenus théoriques et l'application dans l'enseignement au secondaire; 3) assurer la préparation des étudiants à intervenir auprès des élèves « à risque » inclus dans la classe ordinaire (inclusion scolaire); 4) concertation entre les superviseurs de stage, révision des guides de stage et uniformisation des attentes selon le niveau de formation du stagiaire; 5) coordination entre les cours et les stages devraient permettre des allez-retours entre les contenus et les expérimentations; 6) les futurs enseignants devraient être plus intensément confrontés au processus lié à la conception de l'apprentissage chez l'élève et aux données probantes de la recherche; 7) il importe de maintenir ou d'améliorer les activités de promotion et de recrutement auprès des étudiants du cégep et même des écoles secondaires; 8) il serait important d'ajouter un laboratoire nécessaire aux apprentissages ainsi qu'aux expérimentations en sciences et en technologies;

### 2.2.2 Réaction de la direction de programme

Elle accueille favorablement l'idée de poursuivre les efforts de collaboration entre les différents partenaires de la formation afin de favoriser une approche horizontale des contenus théoriques, pratiques, disciplinaires et pédagogiques enseignés au programme.

Elle souhaite que s'améliore les liens entre les cours de chacun des profils, que se développe un système de communication où il serait bon de discuter des différents aspects du programme par exemple la vision d'ensemble, ou encore, l'intégration du nouveau personnel.

La directrice du Module fait également ressortir l'importance d'encourager le soutien à la recherche pour les enseignants et le transfert des en enseignement selon les théories actuelles de l'apprentissage et sur une ouverture sur le monde.

De plus, elle apprécie les quelques recommandations suivantes émises par les experts liées à l'augmentation des exigences liées à la qualité de la langue, à l'augmentation des critères d'admission, à l'amélioration du soutien en français, aux moyens favorisant l'autonomie et le développement de la responsabilisation professionnelle, à une meilleure logique d'organisation du programme.

- l'équilibre entre les volets disciplinaire et psychopédagogique;
- la formation pratique en général;
- la qualité de l'encadrement;
- la nouvelle culture de collaboration.

Les principaux défis à venir concernent :

- le maintien d'une formation psychopédagogique forte appuyée par une formation claire et explicite en enseignement;
- le développement d'une culture disciplinaire solide chez les étudiants;

- le tissage de liens entre les cours universitaires et le BFEQ;
- le développement d'une approche programme en concertation avec les enseignants du DES et de départements disciplinaires;
- l'intégration des meilleures pratiques et transfert des résultats de la recherche dans la formation;
- le maintien des exigences en matière de compétences langagières.

## 2.3 Comité interne

Les membres du Comité interne ont déposé leur rapport au Décanat en février 2014. Les conclusions du Comité interne vont dans le même sens que celles du rapport d'autoévaluation et des experts, tout en mentionnant les forces suivantes : 1) le programme semble bien structuré, notamment en ce qui concerne l'équilibre entre la formation psychopédagogique et la formation disciplinaire; 2) il permet de développer des compétences imposées par le ministère il permet de développer des compétences imposées par le ministère; 3) Les quatre stages obligatoires du programme, qui sont essentiels pour connaître la réalité du milieu et développer des compétences, sont bien répartis dans le cheminement du programme ; 4) Les professeurs et chargés de cours sont disponibles, et il y a une synergie positive entre l'étudiant, le professeur de l'UQAC et l'enseignant associé durant les stages.

Ainsi que les points à améliorer suivants : 1) redondances de contenu de certains cours; 2) lacunes dans la formation, notamment en français et en « collaboration école famille »; 3) certains cours semblent plus adaptés à l'enseignement au primaire qu'au secondaire; 4) les étudiants ont peu l'occasion de développer leur esprit critique et la culture générale semble peu valorisée ; 5) le programme ne permet pas de développer suffisamment certaines compétences indispensables à l'exercice du métier d'enseignant au secondaire : la planification des activités d'enseignement, la gestion de classe, l'accompagnement d'élèves en difficulté d'apprentissage et l'évaluation des apprentissages; 6) plusieurs cours de formation disciplinaires seraient trop poussés et le lien avec la matière qui devra être enseignée semble ténu; 7) le guide de stage et les critères d'évaluation ne sont pas très clairs, et le suivi par les superviseurs de stage insuffisant.

À la lumière des informations contenues dans le rapport d'autoévaluation, l'évaluation du CAPFE, les rapports des experts externes et les avis des directions concernées, il semble manquer un projet rassembleur, une ligne directrice et une vision de la formation. Le comité interne recommande :

- d'initier la modification de programme par un exercice visant à définir une vision, des objectifs de formation, et ultimement des compétences à développer, et ainsi de rassembler les intervenants autour d'un projet novateur de formation pour les enseignements du secondaire.

Plus spécifiquement, toujours au regard des informations dont nous disposons et dans la limite de nos connaissances, nous recommandons les éléments suivants :

- Les programmes devraient être plus axés sur le développement de compétences pratiques, et permettre à l'étudiant de se confronter à des situations concrètes tôt dans le programme. En particulier, le développement des compétences suivantes devrait être amélioré :
  - la gestion de classe;



- la gestion des étudiants en difficulté d'apprentissage;
  - l'évaluation des apprentissages;
  - la planification des cours.
- L'éthique devrait prendre plus de place et de l'information pratique devraient être fournie aux étudiants (comment postuler dans les commissions scolaires, constituer un dossier, gérer et vivre la suppléance, etc.)
- Il serait utile d'éclaircir le guide de stage, d'uniformiser les critères d'évaluation, d'offrir un suivi plus rapproché aux stagiaires, d'offrir la possibilité d'enseigner réellement dès le premier stage, et de vivre une rentrée scolaire.
- Certains cours disciplinaires, trop éloignés des nécessités professionnelles des futurs étudiants, devraient se voir substituer par des cours plus appropriés comme littérature jeunesse (profil français) ou histoire du Québec et du Canada (profil univers social). De plus, il faudrait favoriser la chimie, la physique et surtout la technologie, relativement à la biologie (profil science et technologie).
- Dans un monde technologique, il serait très opportun de former nos futurs enseignants aux technologies modernes, afin qu'éventuellement un plus grand nombre d'étudiants du secondaire s'y intéressent.
- Il faut identifier rapidement les étudiants ayant des difficultés en français et leur offrir un soutien approprié.
- Il faudrait rehausser les critères d'admission, en ajoutant des entrevues par exemple.

### 3 AVIS DU DOYEN DES ÉTUDES

À la suite de la lecture de l'ensemble des documents transmis dans le cadre de l'évaluation du baccalauréat en enseignement secondaire : profil français (7651), profil science et technologie (7653), profil mathématique (7654), profil univers social (7665), profil univers social et développement personnel (7666); le doyen des études, monsieur Étienne Hébert, Ph. D., est d'avis qu'un remaniement en profondeur est requis. À cet effet, il faut souligner le travail du comité d'autoévaluation qui a su faire émerger de façon remarquable les forces et faiblesses du programme de baccalauréat en enseignement secondaire actuel. D'ailleurs, les recommandations que les membres ont formulées témoignent de leur volonté d'offrir un programme d'une qualité supérieure. J'invite le comité chargé de la révision du programme, **en plus de donner suite aux recommandations formulées, à prêter une attention particulière aux éléments suivants :**

- Poursuivre leurs efforts de concertation entre les différents groupes impliqués : professeurs, chargés de cours, professionnels, superviseurs, équipes du milieu scolaire et étudiants.
- S'assurer que les contenus disciplinaires enseignés dans le milieu soient vues dans la formation.
- Exiger une bonne maîtrise du français afin que les étudiants soient en mesure d'exercer pleinement leur profession d'enseignant.
- Sensibiliser et former à la recherche sur les meilleures pratiques en éducation.
- Développer des aptitudes en langues seconde pour mieux comprendre les recherches sur les meilleures pratiques.
- Développer et former aux compétences informationnelles orientées sur les meilleures pratiques en enseignement.
- S'assurer que les compétences transversales propres à la pratique de la profession soient enseignées tout au long du cursus universitaire.
- Favoriser la collaboration et explorer la possibilité de partager les activités avec d'autres programmes de formation en enseignement.